



THE CABLE TRAY COMPANY

Conditions Générales de Vente de VALDINOX

(Français)

Index

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE VALDINOX	3
1.1. Commandes, prix et paiement.....	3
1.2. Produits et transport	4
1.3. Garanties	5
1.4. Responsabilité	6
1.5. Confidentialité	6
1.6. Cessation.....	6
1.7. Cas de force majeure	7
1.8. Conditions générales.....	7

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE VALDINOX

Les présentes conditions générales de vente (« conditions générales ») s'appliquent à tous les produits achetés par ou au nom des clients (« clients ») directement de Valdinox S.L. (ci-après « Valdinox »), à l'exclusion de toutes autres modalités et conditions.

Les documents de la commande (« documents de la commande ») comprennent le devis convenu entre Valdinox et le client, la commande des produits (« produits/s »), les instructions d'utilisation, les recommandations de stockage et de manutention et tout autre accord entre Valdinox et le client.

1.1. Commandes, prix et paiement

Les devis émis par Valdinox auront une validité de 30 jours, sauf indication contraire y figurant. Valdinox mentionnera le prix des Produits (« prix ») dans la documentation de la commande. Lorsque les livraisons s'effectuent en plusieurs fois ou phases, Valdinox pourra ajuster le prix des produits en conséquence des variations du taux de change, des taxes, des droits, de fret et des coûts d'achat. Les prix proposés par Valdinox excluent la TVA et autres taxes, les redevances, les frais d'expédition et/ou de livraison, sauf s'ils sont expressément détaillés dans le devis. Ces taxes, qui peuvent être ventilées séparément dans les documents de commande, devront être payées par le client en plus des prix indiqués.

Le paiement du prix se fera à la date convenue dans les documents de la commande, selon les conditions de paiement et dans la devise décidée dans les documents de la commande. Les frais bancaires liés au paiement sont à la charge du client.

En cas de sommes arrivées à échéance et impayées, des intérêts de retard seront dus à Valdinox et seront calculés à partir du jour suivant le défaut de paiement et ce jusqu'à ce que le paiement soit effectué dans sa totalité correspondant à 0,05 % du montant dû.

En cas de défaut de paiement du client dans le délai établi par contrat, ou si Valdinox a connaissance d'un quelconque fait pouvant avoir une incidence sur la capacité du client à respecter ses obligations de paiement, Valdinox aura le droit, sans préjudice de tout autre droit ou action pouvant lui correspondre, (i) de geler ou de suspendre l'exécution des obligations ayant été contractées conformément au contrat ainsi que (ii) de suspendre la livraison des produits demandés jusqu'à ce que le paiement correspondant ait été effectué. Dans ce cas, tous les montants dus par le client à Valdinox seront immédiatement exigibles quels que soient les délais de paiement convenus. Valdinox a le droit de demander au client, dans ce cas, une avance sur le paiement des commandes actuelles ou futures.

En cas de données incorrectes ou incomplètes sur une facture, le client dispose d'un délai de 5 jours à partir de sa réception pour la renvoyer, en spécifiant les données incorrectes ou omises. Les données incorrectes ou incomplètes n'auront aucun effet sur les termes et

conditions contenues dans les documents de commande. Valdinox enverra la facture corrigée par email au client au format PDF, PNG ou JPG. Le client devra notifier et accuser sa réception.

Sur demande préalable du client par e-mail, Valdinox pourra compléter le formulaire exigé par l'administration fiscale. Le client devra informer Valdinox de la réception du document. Le client devra notifier par email à Valdinox tout document de l'administration fiscale qui modifie ou redéfinit les taxes applicables à l'achat des Produits, et joindre dans de cette notification une copie du document officiel avec sa date de réception.

Tous les paiements effectués ou devant être effectués par le client à Valdinox doivent être faits sans restriction, condition, rabais ni retenue [à l'exception de celles requises légalement] au titre de tout autre montant, que cela soit par compensation ou un autre moyen.

Les modifications de commandes clôturées doivent être convenues par écrit entre le client et Valdinox. Dans ces cas, le délai de livraison sera prorogé au prorata de la modification de la commande et les frais liés à la modification incombent au client.

1.2. Produits et transport

Le transport des produits s'effectuera conformément à l'Incoterm EXW selon les Incoterms 2010 de la Chambre de commerce internationale, sauf stipulation contraire dans les documents de la commande.

Le client organisera le transport des produits qu'il doit aller chercher à l'entrepôt de Valdinox dans les 10 jours suivant la notification de Valdinox lui communiquant leur mise à disposition. Si les produits n'ont pas été enlevés dans un délai de 10 jours, Valdinox se réserve le droit de : (i) organiser le transport des marchandises en répercutant les frais au client, ou (ii) stocker les marchandises dans son entrepôt ou dans l'entrepôt d'un tiers. Dans les deux cas les frais d'entreposage et d'assurance seront supportés par le client.

Si Valdinox convient avec le client de la gestion du transport des produits, le client précisera le lieu de livraison à Valdinox. Les dates de livraison ne sont pas contraignantes et le délai de livraison ne sera pas considéré comme un élément indispensable pour le respect des obligations de Valdinox. Si les dates de livraison ne sont pas spécifiées, la livraison s'effectuera dans un délai raisonnable. Valdinox n'est pas responsable des pertes (y compris perte de profits), coûts, dommages, frais ou dépenses découlant, directement ou indirectement, de tout retard dans la livraison des produits (même s'ils sont causés par une négligence de Valdinox). Aucun retard ne donne donc le droit au client de mettre fin ou de résilier le contrat.

Valdinox se réserve la propriété légale des produits jusqu'à leur paiement intégral, ainsi qu'au paiement de toute autre somme due par le client à Valdinox. Le client autorise irrévocablement Valdinox, ses représentants et ses employés à accéder, sans préavis, à tout moment et sans aucune restriction, aux endroits où les produits visés sont ou peuvent être stockés, afin que Valdinox puisse les inspecter, ou, le cas échéant, les récupérer. Valdinox se réserve le droit de

demander au client l'indemnisation pour dommages et préjudices même si légalement les produits n'appartiennent pas au client.

Le client doit inspecter les produits pour identifier toute défaillance, erreur ou détérioration des produits ou de leurs emballages et, en cas de défauts apparents ou à vue, il en informera Valdinox le jour même de la livraison des produits. Valdinox n'est pas responsable des défauts ou vices cachés des produits.

Si pour une raison quelconque, le client n'accepte pas la livraison d'un quelconque produit, ou si Valdinox ne peut pas faire sa livraison dans le délai prévu faute de ne pas avoir fourni aux clients les instructions, les documents, les licences et/ou les autorisations requises, les produits seront considérés comme ayant été correctement livrés, et le client sera responsable de tout risque pouvant survenir.

Le client confirmera à Valdinox la réception des produits en envoyant par mail une copie de la note de livraison au plus tard 2 jours après la réception des produits.

1.3. Garanties

Valdinox garantit que les produits sont conformes à leurs spécifications techniques et exempts de tout défaut matériel. Nonobstant ce qui précède, Valdinox peut, à son gré, remplacer ou rembourser le prix des produits présentant des défauts de fabrication au client à condition que ce dernier l'informe du défaut par écrit dans les 7 jours suivant la date de réception des produits.

Si Valdinox décide de remplacer les produits, les gestions nécessaires pour organiser la livraison des produits défectueux devant être remplacés ainsi que les coûts de transport seront à la charge du client.

La notification concernant les produits défectueux devra indiquer ce qui suit :

- Nom du produit
- Numéro de la commande/contrat
- Copie de la note de livraison et/ou de la facture
- Description détaillée des défauts
- Échantillon ou photographie du défaut, si possible
- Proposition de solution avec estimation de son coût
- Proposition de date pour l'inspection du produit défectueux par Valdinox

Le client autorise irrévocablement Valdinox, ses représentants et ses employés à accéder aux endroits où sont entreposés les produits défectueux, afin de les inspecter pour confirmer les défauts.

Valdinox n'est pas responsable, et ne fournit donc pas les garanties prévues dans les présentes conditions générales, dans les situations suivantes :

- en cas de défaut causé par l'usure normale, volontairement, par négligence ou par des conditions de travail, de manutention ou de stockage anormales, ou en cas de non-respect des instructions verbales ou écrites de Valdinox, plus particulièrement les instructions techniques, les modes d'emploi et les recommandations de stockage et de manipulation, en cas de toute utilisation abusive ou altération, modification, adaptation ou réparation des produits sans l'approbation préalable de Valdinox ;
- en cas de non-paiement intégral du prix à son échéance ;
- en cas de défaut du produit causé lors de son transport ;
- en cas de produit fabriqué, produit ou fourni par Valdinox adapté à tout type de conception, de spécification, d'instruction ou de recommandation faite par le client ; et/ou
- en cas de tout type de défaut, de dommages ou d'usure expressément exclue par Valdinox par une notification écrite.

Toutes les autres garanties, conditions et autres termes pouvant être applicables, différents de ceux contenus ici sont, avec la limite définie dans la Loi, exclus.

1.4. Responsabilité

Valdinox exclut ou limite sa responsabilité pour décès ou lésions corporelles résultant de négligence, de fraude, de représentation frauduleuse ou de toute autre responsabilité pouvant être exclue par la Loi.

Valdinox n'est pas responsable des dommages dérivés de pertes indirectes ou consécutives, des pertes de profits (bénéfice ou revenus) et/ ou atteintes à la notoriété ou réputation.

1.5. Confidentialité

Le client ne divulguera à aucun tiers, sans autorisation écrite préalable de Valdinox, les informations confidentielles échangées dans le cadre de relations commerciales, indépendamment de si ces informations ont été fournies avant l'acceptation du devis ou à tout autre moment.

1.6. Cessation

Valdinox peut (sans préjudice de tout autre droit ou recours qu'elle peut avoir contre le client) mettre fin à la relation contractuelle avec le client de manière automatique par notification écrite au client si :

- il ne respecte pas ses obligations dérivées du contrat et ne remédie pas à ce manquement dans les 10 jours suivant la notification reçue à cet égard ;
- met fin ou menace de mettre un terme à son activité ou est déclaré insolvable ;
- cesse de payer les montants dus à Valdinox ;
- viole, ou Valdinox soupçonne qu'il a enfreint, les lois applicables ; et/ou
- viole n'importe quel droit de propriété intellectuelle, n'importe quelle obligation, garantie et indemnité décidée avec Valdinox.

En cas de résiliation du contrat par le client, Valdinox aura droit à percevoir une indemnité équivalente aux coûts supportés par Valdinox pour la vente et/ou la livraison des produits ainsi que les frais engagés par Valdinox.

1.7. Cas de force majeure

Valdinox ne sera responsable d'aucun manquement ou retard dans l'accomplissement de ses obligations en cas de force majeure. Le respect des obligations de Valdinox sera suspendu jusqu'à la fin du cas de force majeure.

On comprendra par cas de force majeure à ces effets toute circonstance échappant au contrôle de Valdinox - prévisible ou non - ayant pour conséquence que l'entreprise ne puisse pas respecter ses obligations, y compris à cause des fournisseurs de Valdinox. Si le cas de force majeure dure plus de 3 mois consécutifs, Valdinox peut mettre fin à la relation contractuelle avec le client.

1.8. Conditions générales

Toute communication entre les parties s'effectuera par écrit et prendra effet à sa réception par le représentant légal correspondant, à l'adresse qui, dans chaque cas, est indiquée dans les documents de la commande, par lettre ou par courriel.

Le client ne pourra pas céder ou transférer ses droits sans l'autorisation écrite préalable de Valdinox.

Les présentes conditions générales et les documents de la commande constituent un contrat légalement contraignant entre le client et Valdinox pour l'achat des produits. La documentation visée ci-dessus sera utilisée selon l'ordre de priorité suivant : (1) les documents de la commande et (2) les présentes conditions générales.

Les parties se notifieront automatiquement les modifications des informations échangées y compris les documents de la commande ou si les parties entrent en procédure de redressement judiciaire ou sont déclarées insolvable.

Toutes les modifications apportées au présent document ne seront ni valables ni contraignantes, sauf si les parties manifestent expressément par écrit leur accord mutuel.

La déclaration de l'un des termes ou des conditions comme étant invalide, nul ou inefficace, qui n'aurait pas pu être corrigé, n'affectera pas la validité ou l'efficacité des autres qui resteront contraignants pour les parties.

Le renoncement de l'une des parties à faire appliquer à un moment déterminé l'une des obligations stipulées ici, n'impliquera en aucun cas une renonciation générale ni créera un droit pour l'autre partie.

Les points du présent contrat sont régis en tous points et à tous effets par la législation espagnole. Renonçant expressément à leur propre juridiction, les parties se soumettent expressément à la juridiction des Cours et Tribunaux de Santander, pour la résolution de tous les problèmes pouvant survenir en raison de l'interprétation et de l'exécution du présent contrat.

Les parties conviennent que la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises de 1980 (Convention de Vienne) n'est pas applicable au présent accord.